DEPARTEMENT des BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d'AUBAGNE

Date de publication : 16/03/2023

Conseillers en exercice: 043

Convocation du 08/03/2023

Présents : **040** Quorum : **22**

N° 014-140323

OBJET: FINANCES, BUDGET, ECONOMIE, EMPLOI

Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres,

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 mars 2023

L'An deux mille vingt-trois, et le mardi quatorze mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS:

Monsieur GAZAY Gérard Maire.

Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie. Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Madame MORINIERE Valérie, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints, Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique, Monsieur JARQUE Patrice, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Monsieur CANTARINI Stéphane, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Madame GIOVANNANGELI Magali. Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu. Madame BOUGEAREL Michèle Conseillers Municipaux, formant la majorité des Membres en exercice.

EVCHEE

Madame MORFIN Geneviève (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame MORINIERE Valérie), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

Délibération nº 014-140323 du Conseil Municipal du 14 mars 2023 (suite)

ABSENTS:

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Danielle MENET rapporte :

Le Compte Administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget. Il retrace d'une part, les prévisions ou autorisations budgétaires votées au cours de l'exercice et, d'autre part, les réalisations constituées à travers les émissions de titres et de mandats globalisées par article budgétaire.

Ces résultats de clôture ainsi que les opérations constatées au cours de l'exercice (prévisions, émissions, annulations et réductions de titres et de mandats) dans la comptabilité de l'Ordonnateur sont concordants avec les écritures figurant dans le Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable (S.G.C.) d'Aubagne.

Cette délibération propose d'approuver le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres de la Ville d'Aubagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif et le Budget Supplémentaire votés sur l'exercice 2022,

VU le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres,

VU le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres.

VU l'examen en Commission Municipale,

Monsieur Gérard GAZAY ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint, conformément à l'Article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : de DONNER ACTE à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif 2022 du budget annexe des Pompes Funèbres, conformément au document ci-annexé ;

<u>ARTICLE 2</u>: d'APPROUVER les résultats de clôture du Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres, dont les montants concordent avec le Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable de la Ville d'Aubagne et figurent dans le document ci-annexé ainsi que dans le tableau ci-dessous :

Délibération nº 014-140323 du Conseil Municipal du 14/03/2023 (suite)

	Reports de l'exercice 2021	Résultats de l'exercice 2022	Total réalisatons + reports	Solde des restes à réaliser	Résultats cumulés 2022
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(3+)(4)
Secton d'exploitaton	635 814,10 €	121 625,77 €	757 439,87 €	0,00€	757 439,87 €
Recetes	635 814,10 €	267 232,77 €	903 046,87 €	0,00 €	903 046,87 €
Dépenses		145 607,00 €	145 607,00 €	0,00 €	145 607,00 €
Section d'investisement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Recettes		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	635 814,10 €	121 625,77 €	757 439,87 €	0,00€	757 439,87 €

ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

<u>CONTRE</u>: Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame MELIN Joëlle, Madame BOUGEAREL Michèle

POUR EXTRAIT CONFORME



